

# Comité de la transparence et du dialogue

7<sup>e</sup> réunion

Vendredi 5 juin 2020



# Remédiation



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Lubrizol




**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

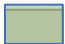
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*


## Remédiation - Lubrizol

Le protocole de remédiation prévoit 3 phases :

- Phase 1 : travaux prioritaires (nettoyage des voiries et des abords de la zone sinistrée, etc)
- Phase 2 : remédiation des zones sinistrées (chantiers en cours d'installation)
- Phase 3 : diagnostic de pollution des sols des zones sinistrées

 Zone incendiée : 1,5 hectare

 Activités de Production et de stockage redémarrées en Décembre 2019: 1,6 hectares

 Nouvelle limite de site

Surface totale avant l'incendie : 14, 8 hectares

Surface non redémarrée (hors zone incendiée) : 11,7 hectares

*Nota: cette surface inclut les bat.adm. et les rues.*



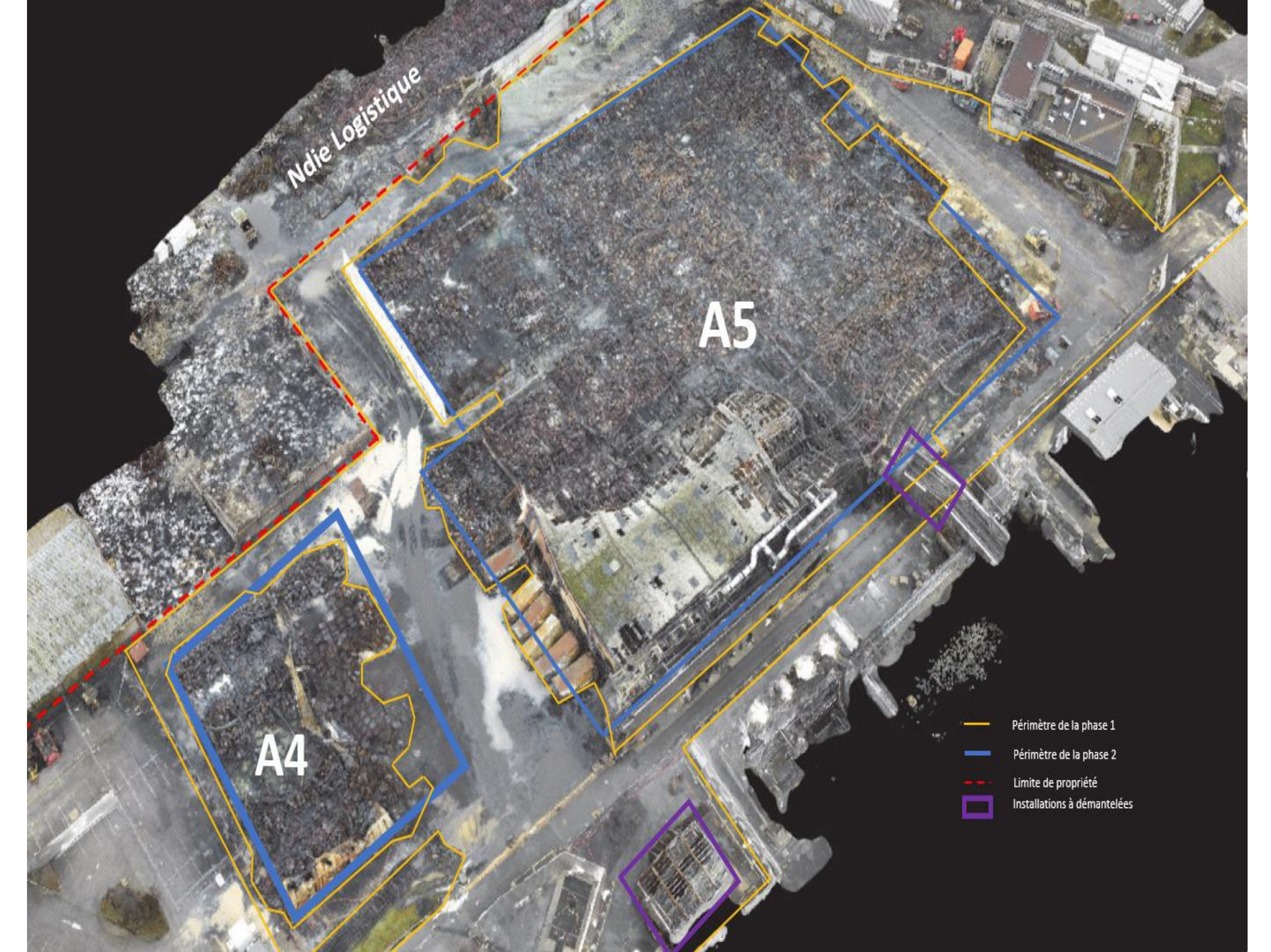
## Plan Surfaces Lubrizol

Ndie Logistique

A5

A4

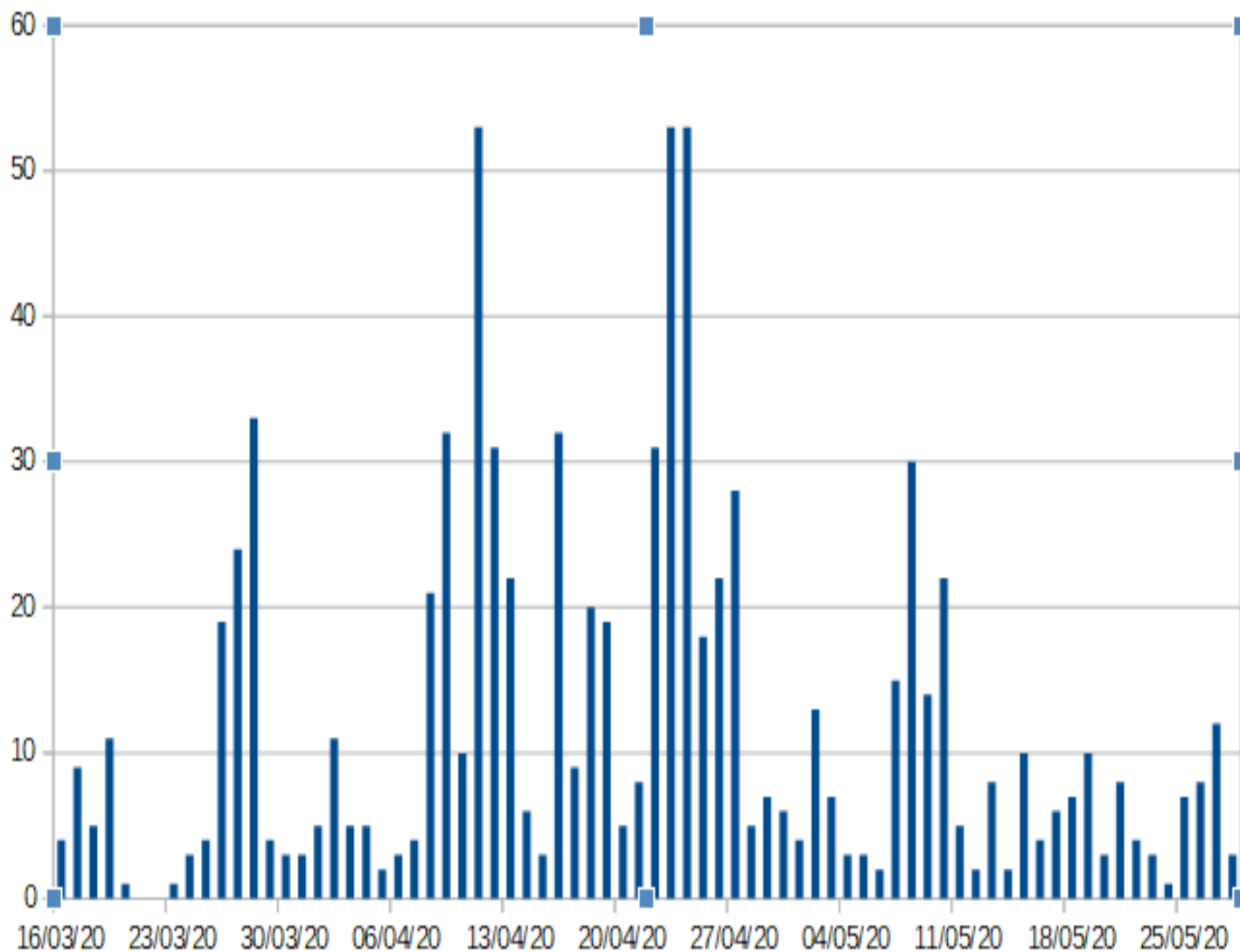
- Périètre de la phase 1
- Périètre de la phase 2
- - - Limite de propriété
- Installations à démantelées



# Point d'avancement du dossier (LUBRIZOL)

- **Travaux de la phase 1 terminés** (encadrés par l'arrêté préfectoral du 20 février 2020) :
  - démontage de la tente de traitement des fûts prioritaires,
  - démontage d'anciens locaux et rack de tuyauteries,
  - nettoyage des voiries, des égouts ceinturant la zone,
  - projection d'une résine aqueuse,
  - mise en œuvre de dispositifs de brumisation autour de la zone pour diminuer le rayonnement solaire.
  
- **Engagement de la phase 2 :**
  - **Choix d'un maître d'œuvre** pour la réalisation des travaux de la phase 2 (démantèlement et dépollution jusqu'au niveau du sol) : La société ATD est retenue.
  - Envoi d'un **protocole de travaux accompagné d'un mémoire technique**

# Problématique odeurs (nombre de signalements ODO)





## Nature des travaux de la phase 2 (Lubrizol)

- Démantèlement des zones effondrées par pelle et des zones non effondrées par grue.
- Évacuation des déchets des zones A4 et A5 vers des centres de traitement autorisés après tri, identification et emballages dans contenants adaptés.

→ *Échéance de fin de travaux* : **26 septembre 2020**

- Surveillance environnementale en parallèle : émissions atmosphériques (retombées), tournées d'olfaction, émissions sonores, et rejets aqueux vers le réseau existant de l'usine, après pré-traitement in situ.
-

# NL Logistique



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Remédiation – NL Logistique

Le protocole de remédiation prévoit 3 phases :

- Phase 1 : travaux prioritaires (nettoyage des voiries et des abords de la zone sinistrée, etc)
- Phase 2 : remédiation des zones sinistrées (chantiers en cours d'installation)
- Phase 3 : diagnostic de pollution des sols des zones sinistrées

# Point d'avancement du dossier (NL logistique)

- **Travaux de la phase 1 terminés** (encadrés par l'arrêté préfectoral du 20 février 2020) :
  - nettoyage des voiries,
  - Nettoyage des égouts ceinturant la zone,
  - mise en œuvre des dispositifs de brumisation autour de la zone,
  - projection de carbonate de calcium sur les résidus de gomme arabique pour limiter les odeurs.
- **Engagement des travaux de la phase 2 :**
  - **Choix d'un maître d'œuvre** pour la réalisation des travaux de la phase 2 (démantèlement et dépollution jusqu'au niveau du sol) : société BOUTTE (groupe EIFFAGE) retenue
  - Envoi d'un **protocole de travaux accompagné d'un mémoire technique**

# NL Logistique Phase 2



Évacuation résidus de  
gomme arabique



Évacuation décombres T3



Démantèlement T2



# Nature des travaux

## Zone gomme arabique

Pelle équipée d'une pince de tri pour séparer les différents matériaux :

La charpente et éléments métalliques décontaminables sont traités sur l'aire de décontamination puis évacués vers un centre de revalorisation ;

Les débris et plaques fibrociment sont conditionnés en bennes fermées spécifiques et envoyés vers un centre de stockage de déchets dangereux ;

Les déchets et résidus de produits sont traités dans les filières spécialisées.

---

# Nature des travaux

## Zone T3 :

Découpage charpente et racks avec une pelle munie d'une cisaille ferraille ;

Récupération des fûts et des éléments de la charpente avec 2 autres pelles munies de pince de tri et de cisailles ferrailles.

## Zone T2 :

Démantèlement du bâtiment T2A mécaniquement à l'aide de pelles mécaniques pressurisées (brumisation en bout de flèche pour éviter les émissions de poussières).

→ **Échéance de fin de travaux : 26 septembre 2020.**

Surveillance environnementale en parallèle : émissions atmosphériques, tournées d'olfaction, émissions sonores, et rejets aqueux .

---

# Encadrement des chantiers

- **Objectifs de capacités organisationnelles et de moyens techniques**
- Prévission d'une **échéance de fin de travaux au 26 septembre 2020** et d'**échéances intermédiaires** pour la finalisation de chaque zone et de chaque mesure environnementale
- Encadrement de l'**évacuation des déchets** avec une minimisation de la période de stockage sur le site, et une vérification des filières de transit et de traitement
- Encadrement de la **surveillance environnementale** avec possibilité de revoir la nature des travaux et des moyens de réduction des impacts selon le résultat des mesures réalisées.
- Prescriptions visant à prendre pleinement en compte les éventuelles odeurs dans ce chantier
- Encadrement de la **communication** pendant toute la durée du chantier de remédiation
- Points d'information systématiques des CTD et CoDERST à venir



# État consolidé des résultats d'analyse



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Résultats sols/végétaux (IEM)

## Rappel de la méthodologie :

- Repose sur des analyses de prélèvements de sols et de végétaux
- De nombreuses substances sont analysées, notamment des HAP, des métaux, les dioxines...
- Pour chaque substance analysée, les résultats, par zone d'étude, sont classifiés en 3 catégories :
  - Compatibilité des usages : l'état des sols et végétaux non lavés est compatible avec les usages
  - Vulnérabilité des usages : pas d'incompatibilité, mais des mesures de gestion simples peuvent être recommandées dans certains cas, comme le lavage des légumes avant consommation
  - Incompatibilité des usages : l'état des sols et végétaux non lavés est incompatible avec les usages

# Résultats sols/végétaux (IEM)

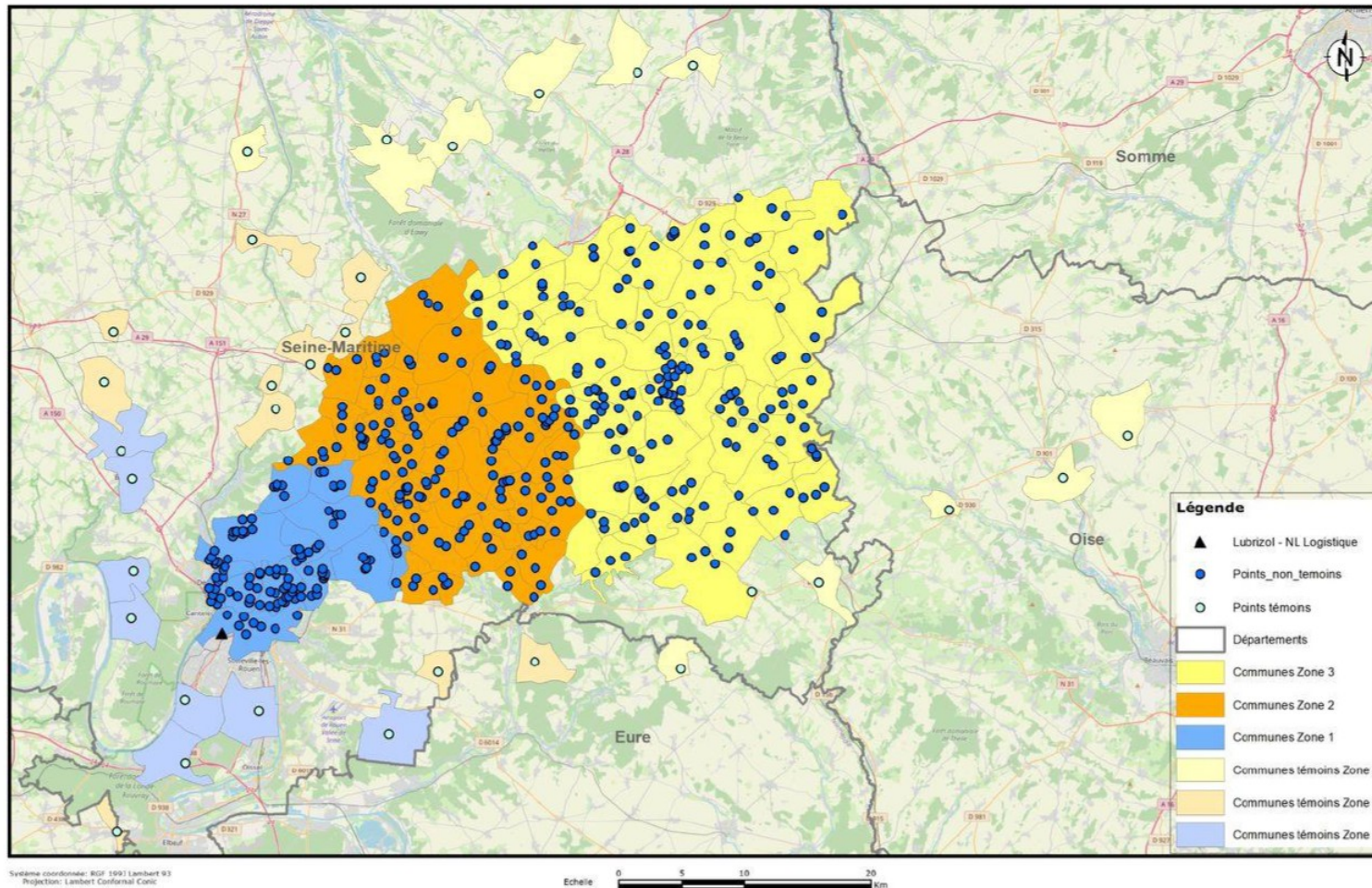
- **Rappel des résultats déjà présentés lors de la phase 1 :**
  - Portait sur les 23 communes les plus concernées par les retombées, avec 206 points de prélèvements
  - Pas d'incompatibilité d'usage des milieux
  - Des points de vulnérabilité au plomb (origine historique) et au benzo(a)pyrène (origine incertaine) et dans un scénario d'exposition maximisant (ingestion significative de terre)
- **Phase 2 :** divisée en 2 parties : la partie Seine-Maritime et la partie Hauts-de-France : elle consiste à analyser de manière systématique les sols et végétaux des 192 communes restantes (dont 111 en Seine-Maritime).



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Résultats sols/végétaux (IEM) : les points de prélèvement



  
**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Résultats sols/végétaux (IEM)

## Phase 2 : Seine-Maritime

- Porte sur 111 communes au travers de 469 points de prélèvements sol, avec 2 prélèvements par point (0-5cm et 0-30cm), 142 prélèvements de végétaux, plus des témoins
- Résultats :

### a) les végétaux

Des pollutions historiques des végétaux au plomb et à l'arsenic sur 46 points répartis sur 40 communes induisant des incompatibilités d'usage sur les végétaux.

Les autorités sanitaires ont été saisies pour déterminer si des mesures spécifiques de gestion ou des analyses complémentaires sont nécessaires

Les communes concernées, ainsi que les particuliers, seront destinataires d'un courrier d'information. La liste des communes sera disponible sur le site de la préfecture

# Résultats sols/végétaux (IEM)

## **b) les sols**

D'autres pollutions, au benzo(a)pyrène et en divers métaux, induisent des vulnérabilités pour les sols dans 137 points répartis sur 83 communes. L'IEM ne conclut pas à une imputabilité à l'incendie.

Il n'y a pas d'incompatibilité d'usage liée à ces substances

Là aussi, les communes et les particuliers concernés sont destinataires d'un courrier spécifique. La liste des communes sera disponible sur le site de la préfecture



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Résultats sols/végétaux (IEM)

## Phase 2 : Hauts-de-France

Le même programme d'analyses est prévu pour 104 communes des Hauts-de-France

Les prélèvements ont été effectuées fin 2019. Il a été décidé d'analyser d'abord les prélèvements de la Seine-Maritime (impact anticipé plus important).

Toutefois, NL Logistique a informé l'administration de la destruction accidentelle par son prestataire de tous les échantillons de sol

Une mise en demeure a été signée par le préfet le 3 juin 2020 mettant en demeure les exploitants de remettre l'IEM finale au plus tard le 20 juillet 2020.

Au 5 juin, les prélèvements qui devaient être refaits l'ont été et leur analyse a débuté



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Stations d'épuration (STEU) sous panache de fumées

Contrôle de la qualité des eaux et des boues de la station de traitement des eaux usées (STEU) **Emeraude** suite à l'incendie en lien avec la Métropole Rouen Normandie : **évolution inhabituelle de certains paramètres** notamment dioxines-furanes

→ Les boues de la STEU Emeraude ont fait l'objet d'une incinération comme le process habituel le prévoit.

→ **Anticiper l'impact potentiel de l'incendie sur les boues des STEU** qui font l'objet d'un épandage agricole au printemps :

- 14 Maîtres d'Ouvrage disposant de 40 STEU dont 4 avec un réseau unitaire (Bosc-le-Hard, Saint-Saëns, Rouen Emeraude, Beauvoir-en Lyons)
- 17 STEU avec une valorisation directe en agriculture de façon annuelle
- Application du principe de précaution : consignation des boues et prélèvements pour analyse (notamment sur dioxines, HAP, PCB, métaux.. )

Tous les **résultats sont conformes aux normes réglementaires.**

Dès lors, l'ensemble des STEU a pu pratiquer un **épandage de printemps.**



PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Eaux destinées à la consommation humaine (1/2)

## Bilan de la surveillance à fin 2019 conformément à l'avis de l'Anses

- Aucun seuil sanitaire atteint : l'eau du robinet est restée propre à la consommation.
  - *à l'exception, ponctuellement et sur deux ressources du benzo(a)pyrène et de la somme des Hydrocarbures aromatiques polycyclique (HAP), le traitement des eaux avant distribution assurant toujours la potabilité de l'eau distribuée au robinet.*
- Aucune quantification pour plusieurs molécules recherchées
  - ex : indice hydrocarbures, indices hydrocarbures volatils, métaux présents dans les produits ayant brûlé, PCB
- Le bilan établi par l'ARS ne montre pas de marquage évident de l'évènement, ni dans l'espace, ni dans le temps.
  - Parmi les substances quantifiées à de très faibles niveaux, toujours, en dessous des seuils sanitaires et sans impact sur la potabilité, pourraient être considérées comme des traceurs potentiels de l'incendie : certains hydrocarbures aromatiques polycycliques (Fluoranthène, Fluorène, Phénanthrène) et certains composés perfluorés (Acide perfluoro-n-hexanoïque et Acide perfluoropentanoïque), .

Après échanges entre experts locaux (ARS, AESN, BRGM, Université, DDTM) : surveillance adaptée poursuivie jusqu'au 01/10/20.

Compte tenu des résultats observés, le maintien de cette surveillance permet d'étudier les éventuels mécanismes plus lents d'infiltration.

Comité de la transparence et du dialogue – Réunion du 5 juin 2020

# Eaux destinées à la consommation humaine (2/2)

Depuis le dernier CTD du 17 février 2020 :

- 108 prélèvements suivis d'analyses ont été effectués (soit au total 403 depuis le 26 septembre)
  - *A noter qu'en raison de la situation sanitaire (Covid), les prélèvements ont été suspendus entre le 17 mars et 17 avril.*
- De nombreux paramètres continuent à être suivis, au delà au-delà de la réglementation et sur un large périmètre géographique
  - *hydrocarbures, métaux, perfluorés, dioxines, furanes, PCB (polychlorobiphényles) et des recherches non ciblées de composés volatils et non volatils (screenings)*
- L'ensemble des résultats confirment que l'eau est potable en Seine-Maritime. Les composés recherchés sont soit non quantifiés, soit à de très faibles niveaux inférieurs aux seuils sanitaires.
- Ces résultats sont mis en ligne, avec les références réglementaires ou sanitaires permettant leur interprétation (mise en ligne mi juin des derniers résultats).



PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Suivi des productions agricoles

Important : Tous les résultats d'analyses obtenus jusqu'alors sont soit conformes aux seuils soit, s'il n'y a pas de seuils, au bruit de fond.

- **Bilan de la « phase 1 », liée aux besoins de vérification en urgence :**

676 résultats pour la Seine-Maritime en 2019, tous conformes  
46 exploitations sentinelles dans la Seine-Maritime

- **« Phase 2 », de surveillance au long cours :**

560 prélèvements dans 3 départements prévus en 2020 en Seine-Maritime (405 prélèvements), l'Oise et la Somme (155 prélèvements) :

- 17 exploitations sentinelles déjà suivies en « phase 1 » du plan de surveillance, en 2019 (lait et œufs 1 fois par trimestre, toutes situées dans la Seine-Maritime)

- prélèvements « uniques » dans de nouvelles exploitations situées dans des communes selon une logique de « lignes d'éloignement » par rapport au lieu de l'incendie (0-5 km, 10 km, 20 km, 30 km, 40 km, 50 km, 60 km, 80 km et 110 km).



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Suivi des productions agricoles

- **Bilan d'étape de la mise en œuvre de la « phase 2 » de surveillance au long cours :**

Les prélèvements ont débuté le 13 février 2020 dans la Seine-Maritime, ont été suspendus pendant la période de confinement « COVID-19 » et ont repris depuis le 18 mai 2020.

Au 29 mai 2020, 64 prélèvements ont été réalisés sur les 405 prélèvements prévus sur l'année 2020. Les résultats sont également toujours inférieurs aux seuils ou au bruit de fond.

Matrice	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de résultats d'analyses déjà obtenus
Lait de bovin	39	18
Œufs	11	3
Poissons d'élevage	8	3
Viande de volailles	5	2
Viande de bovin	1	0



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Indemnisations

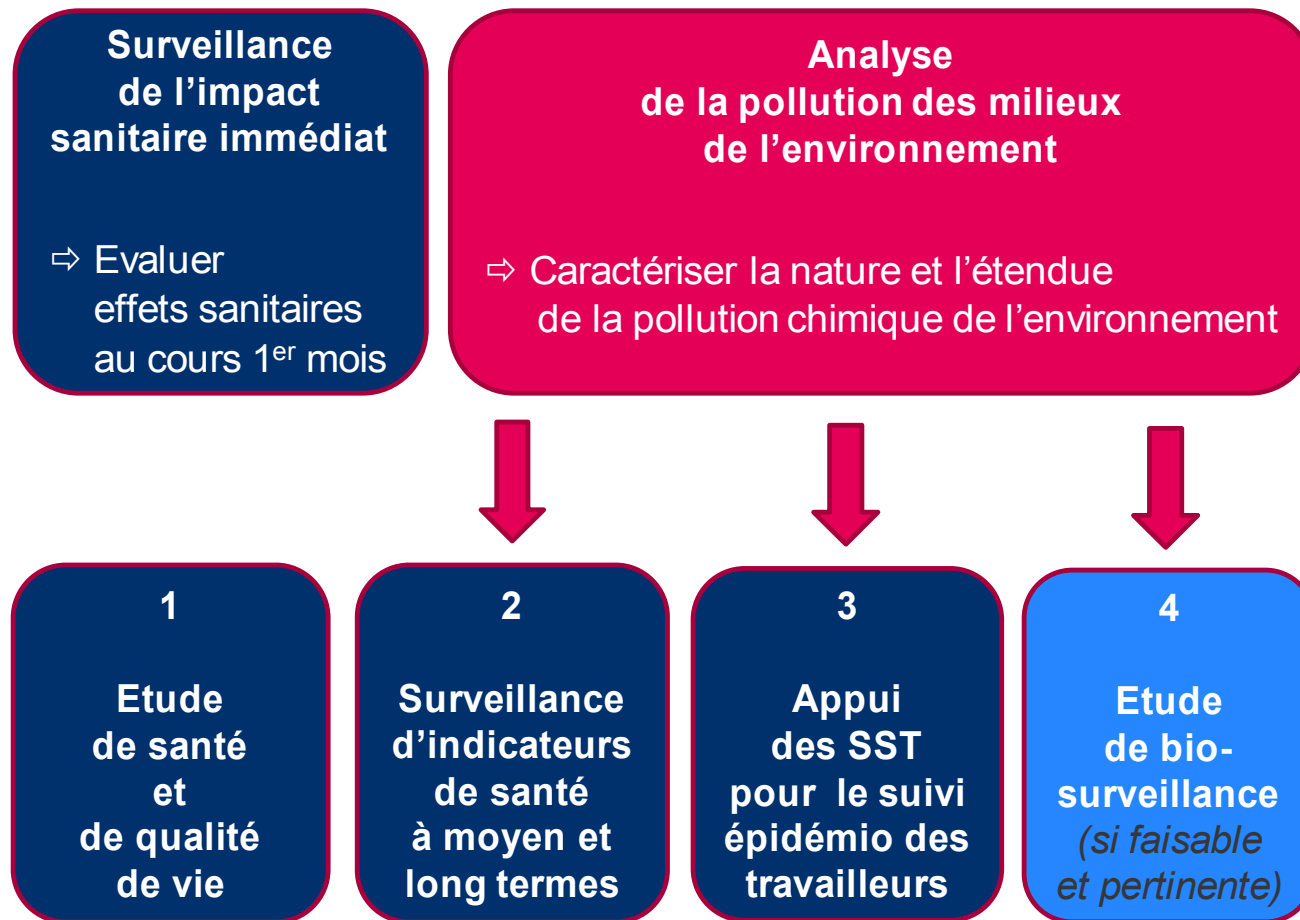
**Situation au 3 juin 2020:**

	<b>TOTAL</b>	<b>LBZ1 – Fond d’indemnisation agricole</b>	<b>LBZ2 – Fond d’indemnisation généraliste</b>
<b>TOTAL DES DOSSIERS OUVERTS</b>	<b>1662</b>	<b>1113</b>	<b>549</b>

# Étude de santé et de qualité de vie : point d'étapes

Comité de transparence et de dialogue  
Rouen, 5 juin 2020

# Le dispositif « Santé Post Incendie 76 » - SPI 76



PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# SPI 76 : Une étude à l'écoute de votre santé \*

## Objectifs



### Objectif principal

Décrire l'impact de l'accident industriel en termes :

- de perception de facteurs de risque : stimuli visuels, bruits, odeurs, débris
- de symptômes : effets de toxicité chimique, troubles de santé mentale
- de qualité de vie et de santé générale

en intégrant dimensions psychologiques et sociales

### Objectif secondaire

Evaluer les attitudes et perceptions de la population :

- sur l'information disponible sur l'accident
- sur les recommandations de gestion

\* Anciennement dénommée « Etude de santé en population générale »



# SPI 76 : Une étude à l'écoute de votre santé

## La pré-enquête



### Objectif

- Identifier les symptômes ressentis par les riverains de l'incendie, leur vécu de l'événement, leurs sujets d'inquiétudes en termes de santé ainsi que leurs attentes d'études sanitaires
- Préparer le questionnaire de l'étude de santé et de qualité de vie

### Méthode

- 4 communes contrastées : Petit-Quevilly, Bois-Guillaume, Préaux, Buchy
- Focus group dans chaque commune avec un échantillon d'habitants
- Entretiens individuels avec maires et médecins

**Réalisation** du 11 au 28 février

**Rapport de synthèse** en cours de rédaction, sera en ligne sur site SpF

# SPI 76 : Une étude à l'écoute de votre santé

## L'enquête



**Population d'étude** : Habitants des 122 communes de la zone d'étude

4 strates selon les types d'exposition

- **proximité** du lieu de l'accident : 0-500 mètres et 500-1500 mètres
- perception des **odeurs**
- perception des **odeurs** et situation **sous le panache** de fumée noire
- situation **sous le panache** de fumée noire

**Type d'étude** : Enquête transversale, stratifiée, sondage en population

- échantillon représentatif des habitants de la zone d'étude
- 4 100 adultes et 1 200 enfants tirés au sort (base Fideli - Insee)

**Questionnaire**

- co-construit avec Groupe Santé + instruments de mesure de santé standardisés
- administré par téléphone ou sur internet (Ipsos)

**Population témoin (Accident - / Covid +)** : Le Havre et environs

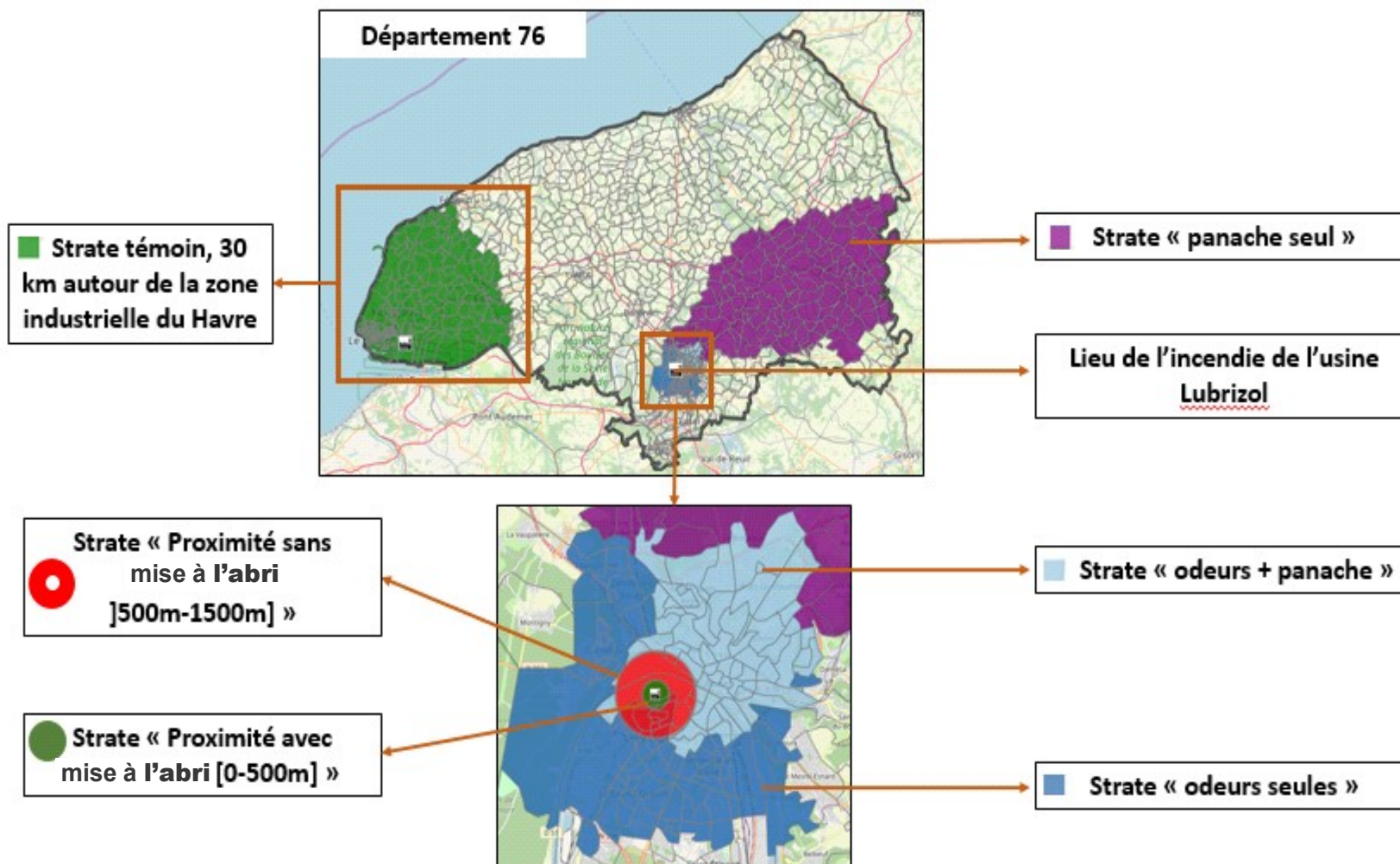


PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# SPI 76 : Une étude à l'écoute de votre santé

## Zone d'étude et zone témoin



# SPI 76 : Une étude à l'écoute de votre santé

## *Etat d'avancement*



### Ce qui a été fait

- Mise en place d'une approche participative et d'un appui scientifique
- Echanges et réunions avec Groupe Santé et Comité d'Appui Thématique
- Elaboration du protocole et du questionnaire
- Dépôt du dossier au Comité du label de la statistique publique (Insee)

### Étapes à venir : dans un contexte marqué par la Covid-19...

Passage en Comité du label de l'Insee	<b>11 juin</b>
Test du questionnaire par Ipsos	<b>15-18 juin</b>
Passage en Comité du secret statistique	<b>28 juin</b>
Adaptation finale du questionnaire	<b>juin</b>
Communication préparant le terrain	<b>mai-juin-juillet-août</b>
	<b>août-septembre (sous réserve)</b>
	<b>fin 2020-début 2021</b>

**Terrain de l'enquête**

**Résultats**

  
**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# SPI 76 : Une étude à l'écoute de votre santé

## *Le plan de communication*



- Mai** page web dédiée sur le site de Santé publique France
- Juin** courrier d'information : maires, prof. de santé, centres MS, ...
- Août-Sept.** affiche : mairies, cabinets MG et pharmacies, centres MS (ZE)  
courrier d'info. + dépliant long : maires, prof. de santé (ZE+ZT)  
lettre-avis + dépliant court : participants  
numéro vert Ipsos  
site web Ipsos [www.sante-post-indendie-76.fr](http://www.sante-post-indendie-76.fr)  
niveau régional : relai info. dans magazines, partenaires  
niveau national : communiqué de presse et réseaux sociaux



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

